

# LES SENIORS FACE À LA DÉLINQUANCE

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

Vous êtes particulièrement exposés aux :

- Cambriolages,
- Escroqueries,
- Abus de faiblesse,
- Pickpockets,
- Vols à l'arraché,
- Arnaques sur internet.

## ! SI VOUS ÊTES VICTIME

- N'opposez aucune résistance. Votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la Gendarmerie ou la Police pour déposer plainte.

## LES NUMÉROS UTILES

Numéro d'urgence ..... **112**  
Pompiers ..... **18**  
SAMU ..... **15**

EN CAS D'URGENCE  
**COMPOSEZ LE 17**

Carte de crédit perdue ou volée :  
**0 892 705 705**  
Opposition chéquier :  
**0 892 683 208**

Mon médecin : .....

Ma mairie : .....

Le gardien d'immeuble : .....

Mes voisins : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**VENDÉE**  
LE DÉPARTEMENT

# PRÉVENIR LES ACTES DE DÉLINQUANCE



**udccas**  
Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale

**POLICE NATIONALE**

**udccas**  
Vendée Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale



**POLICE NATIONALE**

## NE PAS RESTER ISOLÉ CHEZ SOI

La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.

Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.

*Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.*

## LES GESTES DE PRUDENCE

Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.

En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

Faites installer sur votre porte un œillette et un entrebâilleur.

Ne laissez pas vos clés de maison et de voiture dans votre entrée ni sur un meuble.

Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».

## VOS DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR

Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.

Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé.

Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.



## UNE VISITE À VOTRE DOMICILE

Au moindre **DOUTE**,  
je **CONTACTE** :

- la mairie,
- la Gendarmerie,
- ou la Police



Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte.

Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la Poste ou de tout autre service connu, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

Vous n'ouvrez pas et effectuez dans ce cas un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et sollicitez un nouveau rendez-vous.

Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la Gendarmerie ou la Police.

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.